



ENQUÊTE PUBLIQUE

relative au projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)
du bassin ferrifère concernant 258 communes réparties
sur les départements de la Meuse, de Meurthe-et-Moselle et de la Moselle

PETITIONNAIRE : CONSEIL REGIONAL DE LORRAINE

AVIS

Par arrêté du 18 juin 2013, une enquête publique dans le cadre du projet d'aménagement du SAGE du bassin ferrifère, est prescrite du 5 septembre au 8 octobre 2013, dans les communes suivantes :

Département de la Moselle (42 communes)

Algrange, Amnéville, Angevillers, Audun-le-Tiche, Aumetz, Boulange, Clouange, Entringe, Escherange, Fameck, Florange, Fontoy, Gandrange, Havange, Hayange, Hettange-Grande, Kanfen, Knutange, Lommerange, Montois-la-Montagne, Moyeuve-Grande, Moyeuve-Petite, Neufchef, Nilvange, Ottange, Ranguévoux, Rédange, Richemont, Rochonvillers, Rombas, Roncourt, Rosselange, Russange, Sainte-Marie-aux-Chênes, Saint-Privat-la-Montagne, Séremange-Erzange, Terville, Thionville, Tressange, Uckange, Vitry-sur-Orne et Volmerange les Mines.

Département de la Meuse (92 communes)

Abaucourt-Hautecourt, Amel-sur-l'étang, Arrancy-sur-Crusne, Avillers-Sainte-Croix, Bazeilles-sur-Othain, Bezonvaux, Blanzée, Boinville-en-Woëvre, Bonzée, Bouligny, Braquis, Buzy-Darmont, Châtilon-sous-les-Côtes, Combres-sous-les-Côtes, Damloup, Dieppe-sous-Douaumont, Dommartin-la-montagne, Dommary-Baroncourt, Domremy-la-Canne, Doncourt-aux-Templiers, Duzey, Ecouvies, Eix, Les Eparges, Etain, Eton, Flassigny, Fleury-devant-Douaumont, Foameix-Ornel, Fresnes-en-Woëvre, Fromezey, Gincrey, Gouraincourt, Grimaucourt-en-Woëvre, Gussainville, Hannonville-sous-les-Côtes, Harville, Haudiomont, Hennemont, Herbeuville, Herméville-en-Woëvre, Jonville-en-Woëvre, Labeuville, Lachaussée, Lanhères, Latour-en-Woëvre, Maizeray, Manheulles, Marchéville-en-Woëvre, Marville, Maucourt-sur-Orne, Mogeville, Moranville, Morgemoulin, Moulainville, Moulotte, Muzeray, Nouillonpont, Ornes, Pareid, Parfondrupt, Pillon, Pintheville, Riaville, Ronvaux, Rouvres-en-Woëvre, Rouvrois-sur-Othain, Rupt-sur-Othain, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Jean-les-Buzy, Saint-Laurent-sur-Othain, Saint-Maurice-sous-les-Côtes, Saint-Pierrevillers, Saint-Rémy-la-Calonne, Saulx-les-Champlon, Senon, Sorbey, Spincourt, Thillot, Trésauvaux, Vaudoncourt, Vaux-devant-Damloup, Velosnes, Verneuil-Grand, Verneuil-Petit, Vigneulles-les-Hattonchâtel, Villécloye, Ville-en-Woëvre, Villers-sous-Pareid, Warco, Watronville et Woël.

Département de Meurthe-et-Moselle (124 communes)

Abbéville-lès-Conflans, Affléville, Allamont, Allondrelle-la-Malmaison, Anderny, Anoux, Auboué, Audun-le-Roman, Avillers, Avril, Les Baroches, Baslieux, Batilly, Bazailles, Béchamps, Bettainvillers, Beuveille, Beuvillers, Boismont, Boncourt, Mont-Bonvillers, Brainville, Bréhaïn-la-ville, Briey, Bruville, Charency-Vezin, Chenières, Colmey, Conflans-en-Jarnisy, Cons-la-Grandville, Cosnes-et-Romain, Crusnes, Cutry, Dampvitoux, Domprix, Doncourt-les-Conflans, Doncourt-les-Longuyon, Epiez-sur-Chiers, Errouville, Filières, Fléville-Lixières, Fresnois-la-Montagne, Friauville, Giraumont, Gondrecourt-Aix, Gorcy, Grand-Failly, Hagéville, Han-devant-Pierre-pont, Hannonville-Suzémont, Hatrize, Haucourt-Moulaine, Herserange, Homécourt, Hussigny-Godbrange, Jarny, Jeandelize, Joeuf, Joppécourt, Jouaville, Joudreville, Labry, Laix, Landres, Lantéfontaine, Lexy, Longlaville, Longuyon, Longwy, Lubey, Mairy-Mainville, Malavillers, Mance, Mancieulles, Mars-la-Tour, Mercy-le-Bas, Mercy-le-Haut, Mexy, Moineville, Montigny-sur-Chiers, Mont-Saint-Martin, Morfontaine, Mouaville, Moutiers, Murville, Norroy-le-Sec, Olley, Othe, Ozeraillies, Petit-Failly, Piennes, Pierrepont, Preutin-Higny, Puxe, Puxieux, Réhon, Saint-Ail, Saint-Jean lès Longuyon, Saint-Marcel, Saint-Pancré, Saint-Supplet, Sancy, Saulnes, Serrouville, Sponville, Tellancourt, Thil, Thumeréville, Tiercelet, Trieux, Tucquegnieux, Ugny, Valleroy, Ville-au-Montois, Ville-Houdlémont, Villers-la-Chèvre, Villers-la-Montagne, Villers-le-Rond, Villerupt, Ville-sur-Yron, Villette, Viviers-sur-Chiers, Xivry-Circourt et Xonville.

M. Alain GRAILLAT, hydrogéologue, est nommé président de la commission d'enquête. Madame Evelyne COTE-CHOSSELER, hydrogéologue, et Monsieur Claude MARTIN, ingénieur des travaux agricoles, sont désignés en qualité de commissaires enquêteurs titulaires.

M. Pascal SCHUSTER, pre-retraité des HBL, et Monsieur Pierre REVOL, hydrogéologue, sont désignés en qualité de commissaires enquêteurs suppléants.

En cas d'empêchement de Monsieur Alain GRAILLAT, la présidence de la commission sera assurée par Madame Evelyne COTE-CHOSSELER.

Les pièces du dossier seront consultables et téléchargeables pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet du Conseil régional à l'adresse suivante : <http://www.lorraine.eu> - « enquête publique SAGE ».

Le dossier soumis à enquête publique comprenant les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête, ainsi qu'un registre d'enquête, seront déposés dans les mairies visées ci-dessous pendant toute la durée de l'enquête.

Le président ou un membre titulaire de la commission d'enquête y assurera les permanences selon le calendrier suivant, afin d'y recueillir les observations écrites et orales du public :

Moselle

THONVILLE

(40 rue du vieux collège – services techniques)

- 5 septembre 2013 – 9h00 à 12h00
- 17 septembre 2013 – 14h00 à 17h00
- 25 septembre 2013 – 14h00 à 17h00
- 7 octobre 2013 – 9h00 à 12h00

MOYEUVE GRANDE

- 5 septembre 2013 – 14h00 à 17h00
- 16 septembre 2013 – 14h00 à 17h00
- 25 septembre 2013 – 9h00 à 12h00
- 8 octobre 2013 – 14h00 à 17h00

AUDUN LE TICHE

- 6 septembre 2013 – 13h30 à 16h30
- 18 septembre 2013 – 14h00 à 17h00
- 24 septembre 2013 – 9h00 à 12h00
- 4 octobre 2013 – 13h30 à 16h30

Meuse

FRESNES EN WOEVRE

- 5 septembre 2013 – 9h00 à 12h00
- 13 septembre 2013 – 14h00 à 17h00
- 23 septembre 2013 – 9h00 à 12h00
- 8 octobre 2013 – 14h00 à 17h00

ETAIN

- 5 septembre 2013 – 14h00 à 17h00
- 13 septembre 2013 – 9h00 à 12h00
- 23 septembre 2013 – 14h00 à 17h00
- 8 octobre 2013 – 9h00 à 12h00

MARVILLE

- 6 septembre 2013 – 14h30 à 17h00
- 11 septembre 2013 – 14h30 à 17h00
- 25 septembre 2013 – 14h30 à 17h00
- 7 octobre 2013 – 14h30 à 17h00

Meurthe et Moselle

JARNY

- 5 septembre 2013 – 13h30 à 16h30
- 18 septembre 2013 – 13h30 à 16h30
- 1er octobre 2013 – 9h00 à 12h00
- 8 octobre 2013 – 9h00 à 12h00

BRIEY

- 5 septembre 2013 – 9h00 à 12h00
- 18 septembre 2013 – 9h00 à 12h00
- 1er octobre 2013 – 13h30 à 16h30
- 8 octobre 2013 – 13h30 à 16h30

LONGWY

- 6 septembre 2013 – 8h00 à 11h00
- 19 septembre 2013 – 8h00 à 11h00
- 27 septembre 2013 – 13h30 à 16h30
- 7 octobre 2013 – 8h00 à 11h00

PIENNES

- 6 septembre 2013 – 9h00 à 12h00
- 19 septembre 2013 – 14h30 à 17h30
- 24 septembre 2013 – 14h30 à 17h30
- 3 octobre 2013 – 9h00 à 12h00

Toute personne intéressée pourra en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels d'ouverture des mairies et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre déposé à cet effet ou les adresser par écrit, à la mairie siège de l'enquête, Avenue Maurice Thorez 57250 MOYEUVE GRANDE, à l'attention du Président de la commission d'enquête (l'enveloppe de transmission précisant « Enquête publique - Sage du bassin ferrifère - à l'attention de M. Alain GRAILLAT »).

Ces observations, propositions et contre-propositions recueillies seront tenues à la disposition du public à la mairie de Moyeuve Grande, siège de l'enquête, dans les meilleurs délais.

Une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête est tenue à la disposition du public sans délai pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête, à la préfecture de la Meuse, de Meurthe-et-Moselle et de la Moselle.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont publiés durant ce même délai sur le site :

- de la préfecture de la Moselle, www.moselle.gouv.fr - « les actions de l'Etat » - « publicité légale enquêtes publiques »

- de la préfecture de Meurthe-et-Moselle, www.meurthe-et-moselle.gouv.fr - « environnement - eau - avis, rapport et conclusions »

- de la préfecture de la Meuse, <http://www.meuse.gouv.fr/environnement/eau.php>

Des informations complémentaires sur le projet peuvent être obtenues auprès de :

Monsieur le Président
du Conseil Régional de Lorraine
Secteur Après-Mines
Place Gabriel Hocquard - BP 81004
57036 METZ Cedex 1

Madame Stéphanie Griès - 03 87 33 67 62

Madame Châu Ton - 03 87 61 66 97

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du Préfet de la Moselle dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux est approuvé, le cas échéant, par arrêté préfectoral.